

M. Pierre Bonte , Thèse :

L'Emirat de l'Adrar

Histoire et Anthropologie d'une société tribale du Sahara Occidentale

Le travail présenté par M. Pierre Bonte, sous le titre ci-dessus indiqué, est un volumineux et dense essai de 2082 p. subdivisé en trois volumes auxquels s'ajoutent 270 p. d'annexes.

Le corps du texte inclut 135 tableaux présentant des données économiques et généalogiques relatives aux populations étudiées ainsi que 26 cartes illustrant divers aspects de l'évolution de l'Adrar, et au-delà, de l'ensemble de la région.

Dans les annexes, l'auteur fournit la liste des 447 principaux interlocuteurs qu'il a interrogés au cours d'une recherche qui s'est étendue, par intermittence, sur près de 30 ans, . On y trouve les références des documents d'archives consultés (Archives militaires de Vincennes, Archives Nationales de Mauritanie, Archives régionales de l'Adrar, Archives du Ministère de la France Outre-mer, Archives du Gouvernement Général de l'A.O.F. à Dakar et Archives de Chinguiti, que l'auteur a d'ailleurs contribué à classer et à organiser...), les références bibliographiques, ainsi qu'un glossaire des termes vernaculaires et des index des noms de lieux et de personnes.

Aux origines de son intérêt pour la société maure, et plus spécifiquement de l'Adrar mauritanien, objet de la thèse ici présentée, P. Bonte évoque le hasard d'une enquête qui lui a été confiée, en 1969, sur les travailleurs des exploitations minières du nord de la Mauritanie, aux limites septentrionales et occidentales de l'émirat de l'Adrar, dont nombre d'employés de Zouérate et de Nouadhibou, les deux villes où se déroulait l'enquête, étaient originaires.

Une expérience antécédente du monde touareg, à la fois si proche et si lointain de l'univers maure, allait toutefois conférer à cet "accident de terrain", un relief et un intérêt scientifiques particuliers. Les contrastes et les similitudes entre ces deux mondes ouvraient à l'anthropologue un vaste champ d'interrogations d'autant plus intéressant à explorer que la société maure, moins "exotique" , moins "noblement" et moins farouchement lointaine que la société tourègue, n'avait paradoxalement guère bénéficié, à la différence de cette dernière, d'investigation anthropologiques de quelque envergure au moment où P. Bonte entreprenait de l'étudier.

Une colonisation tardive et "superficielle", qui s'est heurtée de surcroît à une vigoureuse résistance, la constitution tout aussi tardive de "l'identité mauritanienne" (les frontières de la Mauritanie bougeaient encore en 1979...) qui sert plus ou moins de creuset à "l'identité maure", la formation et l'orientation maghrébo-centrées des principaux auteurs qui ont traité de la Mauritanie à l'époque coloniale, autant de facteurs qui ont contribué, explique P. Bonte, au "brouillage" de l'image de la société maure, souvent présentée comme un appendice lointain et "élémentaire" des sociétés maghrébines, et notamment de l'opposition "Arabes"/"Berbères" qui a eu la fortune que l'on sait dans l'ethnologie coloniale.

La diversité et la complexité des structures politiques de la société maures, où se côtoyaient à la fois des émirats, des organisations tribales segmentaires et "acéphales",

de puissantes chefferies indépendantes et de vastes confédérations comme celle des Ahl Sîdi Mahmûd dans la Rgayba n'ont ainsi été ni vues, ni convenablement analysées.

Instruit par ses études antérieures sur la société touarègue, Bonte se propose donc, dans cette thèse, de commencer à combler ces lacunes. Trois domaines principaux de comparaison entre structures sociales maures et touarègues retiennent son attention.

. "C'est, observe-t-il en premier lieu, dans le domaine de la parenté et de l'alliance de mariage que les différences entre les deux sociétés se présentaient de la manière la plus frappante." Côté touareg, prédomine la filiation cognatique, le mariage avec la cousine croisée matrilatérale, la référence aux ancêtres féminines de la *tawshit*, tandis que, côté maure, prévalent l'agnatisme, le mariage "arabe" avec la cousine patrilatérale, et les références patrilineaires de la *qabila*.

. Le second champ majeur de comparaison concerne les structures politiques des deux sociétés qui font apparaître un net contraste entre les "États pastoraux" maures et l'émiettement politique touareg malgré une hiérarchie sociale étroitement semblable de part et d'autre.

. Le rôle de l'islam enfin fournit des espaces de convergence et de contraste qui interpellent le chercheur : si l'opposition simplificatrice entre "Touaregs (berbères) non musulmans et Maures (arabes) musulmans", liée à la construction des images occidentales de ces deux sociétés, doit être rejetée, les fonctions hiérarchiques et statutaires associées à l'islam, et en particulier l'opposition, présente aussi bien chez les Touaregs que chez les Maures, d'un pouvoir guerrier et d'un pouvoir religieux, promettaient, elles, des éclairages croisés, et nouveaux, sur les deux sociétés.

Le comparatisme n'est évidemment qu'un outil, qu'un mode d'approche pour développer et élucider les grandes questions anthropologiques qui commandent et parcourent le travail de P. Bonte; questions qui ont trait aux fondements de l'organisation tribale et à ses modes d'articulation avec l'État émiral, à l'origine des hiérarchies sociales associées à cette articulation, aux systèmes de parenté et d'alliance dans l'aire saharienne, et au-delà, dans un espace encore plus étendu, celui de "l'ensemble méditerranéen considéré dans sa dimension historique".

L'interrogation centrale sur la notion de "société tribale" et de son équivalent local de "*qabila*" conduisent vers l'idée khaldunienne de '*asabiyya*', et vers celle, voisine et centrale pour l'analyse du factionnalisme politique, "d'opposition compétitive", par laquelle P. Bonte, se situant dans la continuité de la *Muqaddima*, souligne sa différence d'approche d'avec les règles "d'opposition complémentaire" de la théorie anthropologique de la filiation. Pour lui, comme pour Ibn Khaldun, l'organisation tribale, tenant son ciment de la '*asabiyya*', "est à la fois au fondement de l'ordre social (qu'il étudie) mais aussi de multiples systèmes politiques dont les émirats maures ne sont qu'un mode de réalisation".

Les enjeux du débat anthropologique, et la spécificité de son propre apport sont présentés de la manière suivante par P. Bonte :

"Dans le contexte de la théorie anthropologique de la filiation, les sociétés "bédouines" (Evans-Pritchard), puis maghrébines (Gellner) ont été analysées comme des sociétés "lignagères et segmentaires", de nature "égalitaire", où la vie politique tend vers un état d'équilibre interne des segments qui crée les seules conditions d'émergence de positions

de pouvoir : celle des "saints", arbitre de la segmentarité que décrit Gellner. Cette analyse a été critiquée. L'originalité de ma position est d'attirer l'attention sur les effets hiérarchiques de l'alliance de mariage dans ces sociétés où la filiation unilinéaire ne définit pas les conditions d'une exogamie des groupes constitutifs. Le modèle hiérarchique de la tribu que j'ai mis en évidence a toutes les chances de se retrouver dans l'organisation des hiérarchies sociales et dans celle de l'émirat." (p. xi).

Et puisque les structures de la *qabîla* aussi bien que celles de l'émirat se donnent à voir comme une somme d'événements historiques, qu'elles font référence à une succession dans le temps et à une chronologie destinées, au-delà de la parenté et de l'alliance, à enraciner leurs origines et à légitimer leurs fondements, puisqu'aussi bien les emboîtements hiérarchiques que les revendications de parité qui les parcourent se déploient comme des effets de cette "fiction" du *nasab* (généalogie) qui ne prend consistance et ne devient opératoire qu'au travers de la succession des moments forts "d'opposition compétitive" et des oppositions compétitives de leurs (re)lectures, il fallait, explique Bonte, faire recours à l'histoire pour les décrire, les comprendre, les analyser.

Cette "histoire anthropologique" de l'Émirat de l'Adrar et l'immense travail monographique qu'elle aura finalement contribué à produire était appelée à la fois par le vide documentaire déjà évoqué et par les spécificités mêmes du sujet étudié : les émirats sont une réalité circonscrite dans le temps et l'espace, puisque ces structures ne sont apparues que dans quatre régions de l'espace maure (Trarza, Brakna, Adrar et Tagant) à partir de la seconde moitié du 17^e s.; et au sein de cet ensemble, l'émirat de l'Adrar présente lui-même de nombreuses singularités : l'élevage nomade y occupe une place moins importante alors que l'agriculture de palmeraie et la (relative) sédentarité dont elle s'accompagne y tiennent un rôle non négligeable; l'opposition statutaire *zawâyahassân* y est moins marquée qu'au Trarza, le factionnalisme politique, ce moteur à deux temps de l'histoire émirale, n'y a pas conduit à l'éclatement durable en deux factions de la tribu des émirs que l'on observe dans les trois autres émirats; les influences européennes enfin, à certains moments, décisives au Trarza et Brakna ne s'y sont guère faites sentir...

Le choix d'associer dans la démarche histoire et anthropologie, chronique événementielle et recherche d'invariants structuraux commande le plan adopté par P. Bonte et l'architecture "proustienne" de ce formidable monument du "temps retrouvé", et aussi bien à jamais perdu, de l'émirat de l'Adrar. Si le fil conducteur de la chronologie dessine, en pointillé, un des itinéraires possibles à l'intérieur de ce labyrinthe d'érudition, la multiplication des angles d'attaque, le souci de déployer et "d'animer" dans leur infinie complexité les structures qui commandent les positions et les oppositions des individus et des groupes de la société adraroise, les effets d'échelle et de perspective qui accompagnent les narrations et les retours sur les narrations ordonnés autour de nouvelles interrogations, l'infinité enfin de pierres d'attentes posées comme des ébauches de passerelles vers d'autres labyrinthes, sont constamment là pour rappeler au lecteur en quête d'histoire que celle-ci n'est, au moins pour une large part, que l'écume des structures sociales qu'elle a contribué à (re)produire.

Quatre parties composent l'ouvrage de P. Bonte, après un chapitre liminaire où sont abordées les questions de définition et de délimitation de l'espace étudié, l'Adrar.

La première partie, intitulée : "Mythes et Histoire des origines" (pp. 34-601) dresse un premier bilan de l'histoire ancienne de l'Adrar, associant à la fois les sources écrites, les récits de la tradition orale et les fruits des enquêtes généalogiques. Les Almoravides (11e s.), "ancêtres" revendiqués par nombre de groupes tribaux et matrice privilégiée de légitimité religieuse sont évoqués. Les Bâvûr, autre composante plus ou moins mythifiée de la population ancienne de l'Adrar y font également l'objet d'un long examen. La culture matérielle "archaïque" de la région (agriculture, habitat...), en partie associée à leur mode de vie, fournit matière à de longs développements. Cette contribution sur les Bâvûr, se prolongeant dans des développements relatifs au mythe généalogique de ash-Sharîf Bubazzûl et à l'arabisation progressive, à partir du 16e s., des communautés berbères du Sahara occidental, renouvelle substantiellement les approches courantes de l'histoire ancienne de la société maure. Elle est complétée par un tableau des échanges commerciaux transsahariens de la même époque et d'une première synthèse sur la "formation du Trâb ash-Shingiti", soit le pays maure, particulièrement de la dispersion des tribus zawâya et de la diffusion de leur culture.

La seconde partie de la thèse, (pp. 602-1338), de loin la plus longue, entreprend sous le titre : "L'émirat de l'Adrar", l'examen de la mise en place et de la (relative) stabilisation institutionnelle de l'émirat. L'auteur aborde ici les modalités de constitution et de fonctionnement des catégories mentales et sociales régissant le fonctionnement de l'émirat, et la manière dont elles émergent ou se réorganisent en relation avec la fixation du pouvoir politique émiral dans la lignée des Ahl 'Uthmân, pouvoir qui contribue en retour, par le biais du phénomène factionnel, à leur (re)définition. L'émergence de cette hégémonie politique s'accompagne de la stabilisation du système des "ordres" (hassân, zawâya, znâga) qui classe et hiérarchise toutes les tribus de l'espace émiral.

Examinées à la lumière des phénomènes factionnels, et des effets d'assignation statutaires liés à la mise en place du système des ordres, la structure tribale révèle sa double dimension, égalitaire, "segmentaire" et hiérarchique, ainsi que la complexité et la diversité de ses modes de réalisation historiques. P. Bonte l'illustre longuement autour, en particulier, de l'exemple des Idayshilli.

Dans cette troisième partie sont développés les fondements symboliques et généalogiques du système des ordres ainsi que les caractéristiques politiques et idéologiques du pouvoir émiral.

La troisième partie de la thèse (pp. 1339-1736), intitulée : "Islam, pouvoirs et société" s'inscrit dans le même cadre chronologique que la seconde (18e-19e s.), mais en privilégiant l'examen de l'évolution économique et sociale de l'Adrar, l'émergence d'un espace économique régional, et le rôle joué notamment par les tribus zawâya et les mouvements confrériques (qâdiriyya, tijâniyya, fâdhiliyya, ghudhfiyya...) dans sa mise en place.

Le dernier chapitre de cette troisième partie est consacré à l'esclavage dont la contribution à l'expansion de la culture de palmeraie, et au-delà, à la relative prospérité que l'Adrar a pu connaître au 19e s. est soulignée.

La quatrième et dernière partie de la thèse (pp.1737-2082), sans s'astreindre à des limites chronologiques rigides (les repères majeurs vont de la mort de l'émir Ahmed uld Sid Ahmed en 1932 à l'indépendance mauritanienne de 1960, en passant par la crise écolo-gico-économique de 1942-43 et au "rachat" des redevances des znâga en 1950...), étudie "L'Adrar sous la colonisation".

Le rôle de Coppolani, l'initiateur de la pénétration coloniale française en Mauritanie, comme celui de la "colonne Gouraud" qui a conquis l'Adrar sont évoqués, comme sont analysées les "soumissions et résistances" que la colonisation a eu à gérer ou à affronter.

Une description du "système colonial" et des effets déconstructeurs qu'il exerce sur l'ordre social antérieur est proposée dans cette partie qui s'achève sur le chapitre 20 intitulé : "La fin de la société émirale".

Telles sont les principales articulations de la thèse-fleuve présentée par P. Bonte, et dont il est bien évident que cette simple énumération de titres ne saurait rendre compte de l'extraordinaire richesse théorique et documentaire.

Je laisserai à plus compétent que moi le soin de porter un jugement sur ses apports théoriques, me contentant pour ma part d'une brève appréciation sur cet autre aspect de cette thèse qui m'est un peu plus familier, l'aspect monographique.

Bien qu'il se défende vigoureusement et à de multiples reprises de faire oeuvre d'historien, Pierre Bonte offre par ce travail l'une des contributions, -je suis tenté de dire, la contribution- les plus riches et les plus exhaustives jamais écrites, non seulement sur l'histoire et l'organisation sociale et économique de l'émirat de l'Adrar, où il accomplit un véritable travail pionnier, mais encore sur l'ensemble de la Mauritanie et de ses confins sahariens.

Si l'on met de côté les productions de quelques érudits locaux ne disposant guère de recul par rapport aux valeurs dominantes des milieux lettrés traditionnels, on peut, me semble-t-il, affirmer que L'émirat de l'Adrar fournit en particulier le recueil de traditions orales le plus riche et le plus méthodiquement exploité de l'histoire des études mauritaniennes. Il constituera, à n'en pas douter, et pour longtemps, une source documentaire et d'analyse unique pour la connaissance du phénomène tribal arabe en général, et pour l'espace maure en particulier.

Abdel Wedoud Ould Cheikh
1998

Dans cette partie, comme ailleurs

"Relative indifférence" à la chronologie s'explique par la nature du propos qui est celui de Bonte : "L'histoire de l'Adrar sous la colonisation nous intéresse moins pour elle-même que pour ce qu'elle révèle de la société émirale confrontée à de nouvelles réalités politiques, administratives et économiques." (xvii)

L'histoire est une "dimension structurelle" de "l'organisation tribale, des règles de parenté et d'alliance de mariage qui la fondent", explique l'auteur dans un ultime retour sur les raisons du recours à l'histoire, qui ne l'aura pourtant pas, pense-t-il, éloigné ou divertit de son propos anthropologique...

Le recours massif à la tradition orale se justifie par le souci de privilégier une vision "émirale" des choses (opposition tradition orale =hassan; trad. écrite=zawâya).

Que vaut l'opposition tradition orale-tradition écrite ? (Bonte doute...)

Conclusion : la fin de la société émirale.

Pourtant l'institution subsiste, transformée...

Les hiérarchies statutaires perdurent, de même que l'organisation tribale

Bonte évoquent en conclusion "les orientations nouvelles que prennent les rapports économiques et sociaux qui résultent de l'évolution de la société émirale et qui représentent en quelque sorte la "transition" vers de nouvelles formes d'organisation sociale" (2062) : le développement des rapports marchands et monétaires qui a profité aux zawâya

La politique s'organise désormais autour de l'Etat (élection de Ahmadou o. Hurma o. Babana, revendication marocaine, conflit du Sahara). Rôle de l'islam. L'accélération des mouvements de migration (la figure emblématique du tanûsu).

Plan

Introduction

Chapitre I : L'Adrar. Problèmes de définition. (28 p.) *Le chapitre le plus court...*

Première partie : Mythes et Histoire des origines (567 p.)
(pp : 35-602 = 567 p.)

Chap II : L'Adrar, une province archaïque du Sahara (138 p.)

(Les Bâvûr, les grayir, les ksûr...)

Chap III : Arabe et Berbères (141 p.)

(Sharif Bubezzûl, les Kunta...)

Chap IV : Commerces sahariens et transsahariens (83 p.)

(13e-17e s....)

Chap V : La formation du Trab ash-Shingiti (**158 p.**) *Chapitre le plus long...*

(Chronique des origines de la société zâwiyya dans l'Adrar : les pples tribus, la formation et la diffusion de la culture zâwiyya, le confrérisme, etc.)

Deuxième Partie : L'Emirat de l'Adrar (737 p.)

(603-1339 = 737 p.)

Intro : relecture de Sharr Bubba, tableau de l'Adrar au début du 18 e s.

Chap VI : La formation de l'Emirat. La transformation des structures factionnelles (98 p.)

(Les conflits de succession jusqu'à l'avènement de Ahmed uld Mhammad)

Chap. VII : Le système tributaire (84 p.)

(Description du système et énumération des redevances par tribu)

Chap. VIII : Hiérarchies statutaires et ordre tribal. Ordres et tribus. (110 p.)

(Le système des ordres, modèle égalitaire et modèle hiérarchique de la tribu; les fondements de la hiérarchie : l'alliance de mariage)

Chap. IX : Tawba et mobilité sociale (50 p.)

Chap X : La permanence du modèle tribal (60 p.)

(Les Idayshilli, les Tayziga, les 'Abid Ahl 'Uthmân)

Chap XI : Les fonctions de la généalogie (96 p.)

(Notion de nasab, nasab et 'asabiyya, agnatisme/cognatisme et masculin/féminin)

Chap XII : Violence, défi, protection (80 p.)

(honneur, sacrifice de protection, "compétition pour les objets du désir")

Chap XIII : Le pouvoir émiral (110 p.)

(Ses manifestations à partir des exemples de Ahmed uld Mhammed et Ahmed uld Sid Ahmed. La crise de l'Emirat)

Troisième Partie : Islam, pouvoirs et société (398 p.)

(1340-1737 = 398 p.)

(Savoirs et pratiques zawâya, les tribus zawâya de l'Adrar au 19e s.)

Chap XIV : L'évolution des échanges au 19e s. (88 p.)

Chap. XV : Le développement du système confrérique (85 p.)

(qadiriyya, tijaniyya, fadhiliyya, ghudhfiyya)

Chap XVI : Les palmeraies et la politique de défrichement. (113 p.)

(développe plus particulièrement l'exemple de la palmeraie d'al-Meddâh)

Chap XVII : Esclavage et affranchissement (53 p.)

Quatrième Partie : L'Adrar sous la colonisation (364 p.)

(1738-2083 = 346 p.)

(longue introduction, centrée sur Coppolani et Sh. Mâ al-'Aynîn)

Chap XVIII : La conquête de l'Adrar (75 p.)

(autour surtout de la colonne de l'Adrar, sur soumission et résistance)

Chap XIX : Le système colonial (115 p.)

Chap. XX : La fin de la société émirale (94 p.).

Abdel Wedoud Ould Cheikh.

Première partie : Mythes et Histoire des origines (567 p.)

(35-602 = 567 p.)

Deuxième Partie : L'Emirat de l'Adrar (737 p.)

(603-1339 = 737 p.)

Troisième Partie : Islam, pouvoirs et société (398 p.)

(1340-1737 = 398 p.)

Quatrième Partie : L'Adrar sous la colonisation (364 p.)

(1738-2082 = 346 p.)

Le propos essentiel du travail présenté par Mme Villasante-de-Beauvais a trait aux rapports entre parenté et politique au sein d'une organisation tribale maure, "encapsulée" depuis le début du XXe s. et la colonisation française dans une structure étatique, coloniale d'abord, puis mauritanienne ensuite.

Faisant référence aux critiques adressées par Louis Dumont et Pierre Bonte aux travaux d'Evans-Pritchard et à la représentation en termes de segmentarité de l'organisation tribale arabe, la candidate fait ressortir tout au long de son travail la profonde compénétration de l'ordre du politique (et du politico-religieux) avec celui de la parenté dans le cas qu'elle étudie. La "*asabiyya*" tribale, l'esprit de corps référé à la solidarité agnatique, s'accommode fort bien en effet, dans le cas maure, à la fois d'une vision égalitaire de l'ordre social fondée sur l'équivalence des "*awlâd al-'amm*" (les cousins parallèles patrilatéraux) et d'une culture de la hiérarchie où chacun est statutairement "à sa place". L'émergence d'une chefferie tribale au sein des Ahl Sîdi Mahmûd parmi les descendants du "père fondateur" exprime la permanence de cette hiérarchie malgré les soubresauts et les déchirements que ladite chefferie a connus depuis l'époque de 'Abdellâhi w. Sîdi Mahmûd. Les notions de "faction" et de "factionnalisme" mises en oeuvre par Pierre Bonte dans certaines de ses analyses consacrées à l'émirat maure de l'Adrar fournissent à Mariella Villasante-de-Beauvais un cadre de lecture des vecteurs essentiels des changements politiques et statutaires qui ont affecté au cours de l'histoire l'organisation interne des Ahl Sîdi Mahmûd. Le "moment factionnel", comme elle le fait clairement ressortir, est en effet celui où l'opposition entre égalité et hiérarchie s'actualise avec le plus de netteté dans l'agencement interne de la tribu.

C'est, en gros, le cadre chronologique qui donne à Mariella Villasante-de-Beauvais le fil conducteur de son exposé. Sa thèse est subdivisée en deux parties intitulées respectivement : "L'ordre politique traditionnel" (chapitres 1 à 5) et "Solidarité supratribale et hiérarchie des rangs dans la période contemporaine" (chapitres 6 à 9).

La première partie traite de la période précoloniale. L'auteur commence par un aperçu sur les Almoravides (XIe s.), ancêtres revendiqués par le groupe dirigeant des Ahl Sîdi Mahmûd, avant d'évoquer l'arrivée des Bani Hassân (XIVe-XVe s), puis la constitution et l'évolution de l'émirat du Tagant dont les Ahl Sîdi Mahmûd vont progressivement se détacher au début du XIXe s.

La seconde partie de la thèse est consacrée à l'évolution contemporaine de la tribu étudiée, sous la colonisation française d'abord (1907-1960), puis dans le cadre de l'Etat mauritanien indépendant depuis 1960. Il y est fait une place importante à l'analyse des problèmes fonciers et à l'évolution de l'inscription territoriale des Ahl Sîdi Mahmûd dans le contexte des bouleversements (passage du nomadisme à la sédentarité...) engendrés par la grande sécheresse du début des années soixante dix.

Dans sa conclusion, l'auteur revient sur le rôle des individualités, des chefs -Lemrâbot Sîdi Mahmûd, 'Abdellâhi, Muhammad Mahmûd I, Sîd al-Muhtâr, Muhammad Mahmûd II, Muhammad Râdi, Muhammad Mahmûd III- qui ont fait, à ses yeux, l'histoire des Ahl Sîdi Mahmûd. La carrière politique des deux derniers chefs de la confédération dont le second a conquis récemment la mairie de la capitale de l'Assaba -le territoire des Ahl Sîdi Mahmûd- permet à Mariella Villasante de souligner, à l'encontre de l'idée jugée contestable d'une progressive domination universelle de "l'utopie égalitaire", l'emboîtement, sans difficultés majeures, des structures tribales et des structures étatiques dans une configuration qui annonce peut-être, estime-t-elle, une "étatisation" prochaine des institutions tribales en Mauritanie...

Le bref résumé auquel je viens de procéder ne rend naturellement pas compte de l'énorme richesse documentaire du travail présenté par Mme Villasante. Il s'agit véritablement d'une somme, non seulement sur la tribu des Ahl Sidi Mahmûd, mais sur l'ensemble de la société maure dont Mme Villasante montre une connaissance d'une finesse et d'une érudition remarquable. L'étendue du travail lui-même et de la documentation utilisée (tradition orale, archives, données de l'enquête de terrain, documentation écrite...) témoignent de l'ampleur et de la qualité de l'effort fourni.

Au plan de la forme, l'exposé est clairement conduit, la langue utilisée simple et précise, même si on peut regretter ici et là certaines imperfections de la traduction du hassâniyya (à moins qu'il ne s'agisse de propos directement tenus en français par des hassânophones moyennement familiarisés avec le français...). La transcription des mots en arabe et en hassâiyya n'échappe pas à quelques flottements (la spirante pharyngale sourde *-hâ'-* est souvent mise à la place de la spirante vélaire sourde *-ḥâ'-*).

Un travail d'une telle ampleur ne peut naturellement être exempt de toute erreur factuelle, mais je n'ai cru déceler, pour ma part, aucune inexactitude qui ait une portée négative significative pour l'ensemble de l'ouvrage. Tout juste pourrait-on peut-être faire grief à l'auteur de son excès "d'empathie" à l'égard de son objet d'étude quand elle donne l'impression de vouloir coûte que coûte ordonner le comportement des chefs Sîdi Mahmûd autour d'une sorte de logique du "globalement positif". Je songe en particulier à la relation-interprétation du conflit entre Muhammad Râdi et le Commandant de Cercle G. Féral (p. 793-821).

En résumé, la thèse présentée par Mme Villasante-de-Beauvais me semble être à la fois une excellente monographie de la tribu des Ahl Sîdi Mahmûd et une démonstration de l'aptitude de son auteur à mettre en oeuvre, avec clarté et intelligence les outils méthodologiques et théoriques de la recherche dans le domaine de l'anthropologie.